

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Introduction

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement partiel du bureau de l'association et la transition entre les deux équipes. L'ANAEC a maintenant onze années d'existence et nous pouvons saluer les fondateurs et les équipes qui en ont fait ce qu'elle est.

Lors de l'AG du 6 avril 2024, nous avons remercié particulièrement le président Pierre FERRAND pour son engagement dans :

- l'écriture de la circulaire sur l'habilitation des assesseurs extérieurs du 11 janvier 2022, et du guide des bonnes pratiques de l'assesseur,
- la mise en place des missions de coordinateurs régionaux et de correspondants d'établissement,
- le développement de liens de confiance avec l'AP et les DISP,
- sans oublier une gestion rigoureuse de l'association dont la trésorerie est saine.

Un an déjà ! En effet, voilà une année que notre nouvelle équipe fonctionne. Année de découverte : des rouages de l'association, du travail à réaliser, des actions à prioriser afin de continuer à tisser les liens avec nos adhérents et nos partenaires ... et aussi de découverte mutuelle pour les membres du bureau.

Tout ceci doit être replacé dans un contexte social et politique complexe : changement de premier ministre, dissolution de l'assemblée nationale, élections législatives anticipées, démission puis nomination d'un nouveau gouvernement ...

Si je ne veux pas revenir sur tout ce qu'a engendré cette situation dans la société, il est toutefois important de souligner les incidences que cela a eu dans notre champ d'intervention qu'est le milieu carcéral.

C'est ainsi que, de notre place si particulière au sein des établissements pénitentiaires, nous constatons une croissance exponentielle des incarcérations, avec son lot de conséquences directes sur la vie intra-muros des prisons : surpopulation carcérale (130% du taux d'occupation à ce jour), dégradations des conditions de travail du personnel entraînant parfois de fortes tensions dans la gestion du quotidien...

Comment nous, assesseurs représentants de la société civile, pouvons témoigner de ce que nous voyons, de ce que nous vivons ?

Témoigner, non pour censurer ou pour pointer tels ou tels dysfonctionnements, mais bien plus pour rendre compte de notre mission et participer à l'évolution des choses. Ne pas être un simple élément de la CDD validant la conformité de celle-ci, comme ceci peut parfois être évoqué.

C'est pour répondre à cette volonté de témoignage et de partage que l'ANAEC organise régulièrement des formations/échanges sur l'ensemble de notre territoire. Il est d'ailleurs important de rappeler que l'ANAEC, ni syndicat ni parti politique, est depuis sa création une association ouverte à tous, sans esprit ni volonté de prosélytisme. Chacun est accueilli avec sa singularité, sa personnalité. A l'image de notre société plurielle, c'est aussi cette différence qui nous enrichit. Loin de toujours être d'accord, notre écoute mutuelle et le respect de chacun permettent d'avancer dans une saine réflexion et de tracer le chemin à suivre.

Les journées de formation, organisées régionalement, constituent également des moments privilégiés pour présenter et réfléchir collectivement sur notre association à travers :

- La présentation du guide des bonnes pratiques,
- Le partage d'expériences,
- Les échanges d'idées et de propositions.

1. Le fonctionnement de l'association

1.1 - Les adhérents

Au 31 décembre 2024, nous étions 79 adhérents, soit une diminution de 2,4% par rapport à 2023. Néanmoins, cela représente une **augmentation de 30% sur deux ans**. Ce nombre d'assesseurs adhérents, même modeste, est déjà un motif de satisfaction, du fait de la difficulté que nous avons dans les grandes régions de contacter et mobiliser les assesseurs en commission de discipline.

Compte tenu que certaines personnes sont habilitées sur plusieurs établissements, cela représente environ 140 assesseurs adhérents intervenant en CDD.

Nous sommes présents dans une centaine d'établissements sur les 188 établissements de France métropolitaine et des DOM-TOM. Nous estimons que, compte tenu de notre présence dans les établissements les plus importants et compte tenu de la surpopulation qui les caractérise, **nous intervenons auprès de plus de la moitié de la population carcérale.**

Nous savons aussi que nous touchons, par nos différentes communications et rencontres, bien au-delà de nos seuls adhérents. Signal encourageant, comme en 2023, de plus en plus d'assesseurs nous sollicitent par mail via notre site. Cela nous permet de les recontacter téléphoniquement pour apporter une réponse à leur demande et de nouer un premier contact.

Cependant l'acte d'adhésion reste difficile car il est souvent perçu comme un engagement et constitue un frein pour beaucoup d'entre eux. Nous sommes très sensibles à cette difficulté et tentons, par la convivialité mais également par le dynamisme de nos coordinateurs régionaux, de nos correspondants d'établissement et des administrateurs, d'obtenir leur soutien.

L'enjeu pour notre association est d'être représentative pour peser dans ses échanges avec la direction de l'administration pénitentiaire d'une part, et d'élever la qualité des interventions des assesseurs dans les CDD grâce à nos formations d'autre part.

Nous sommes donc déterminés à augmenter notre nombre d'adhérents.

1.2 - Le conseil d'administration et le bureau

1.2.1 - Composition du conseil

Au 31 décembre 2024, le CA est composé de 8 administrateurs élus et 2 membres cooptés :

- le président Jean-Louis FASOLA, la vice-présidente Laurence HERLEM, le trésorier Jean-Didier MAZZUCA, le secrétaire Jean-Louis CLEME et la secrétaire adjointe Brigitte KEIDEL, forment le bureau,
- Lucien LAPLANCHE coordinateur régional Grand Ouest, le président d'honneur Guy-Bernard BUSSON, Marie-Christine HORTE responsable communication, sont les autres administrateurs élus
- Hervé de CORSON et Colette LANSON qui ont été cooptés, complètent le conseil pour une année seulement.

Il convient de rappeler que tous les coordinateurs régionaux sont conviés aux réunions du Conseil d'administration et que, sur simple demande, chaque adhérent peut y participer, bien qu'ils ne disposent pas d'un droit de vote lors des délibérations.

Statutairement, le conseil d'administration peut comprendre 12 membres maximum, hors administrateurs cooptés. Du fait de la fin de mandat de Guy-Bernard BUSSON, 5 places d'administrateurs sont donc à pourvoir lors de de notre prochaine AG du 5 avril 2025.

1.2.2 - Activité du conseil

Le CA s'est réuni 5 fois en 2024 : les 3 février, 6 avril (après une journée de formation à Lyon le 5 avril la veille de notre AG), 14 juin, 13 septembre et 30 novembre en présentiel à Lyon (le lendemain de notre formation au CD de Bourg en Bresse).

Les réunions de bureau, intercalées entre ces dates, ont été tout aussi nombreuses et productives pour construire et organiser notre nouveau fonctionnement.

Les réunions du CA alternent entre visioconférences du fait de notre répartition géographique sur le territoire et réunions en présentiel, plus conviviales. Nous sommes soucieux de faire avancer collectivement l'association. Nos décisions sont prises avec un large consensus, après débat où chacun à toute liberté de s'exprimer.

Les comptes-rendus sont envoyés à chaque adhérent(e) et accessibles sur notre site internet.

Nous utilisons notre abonnement à Zoom à la fois pour ces réunions mais également avec les coordinateurs régionaux pour tous les contacts en région.

Notre siège, reste provisoirement au domicile du président d'honneur (92), et notre adresse postale à Fresnes (94) est :

ANAEC
1 allée des Thuyas
94161 FRESNES CEDEX

Nous relevons régulièrement la boîte aux lettres mais sommes conscients que les échanges par mail ou par téléphone apportent des réponses plus rapides.

1.3 - Les coordinateurs régionaux (CR) **et les correspondants d'établissements (CE)**

Ils sont importants pour assurer le relais entre l'ANAEC et les assesseurs dans les établissements pénitentiaires et les DISP. Les « fiches de poste » pour les CR et pour les CE ont été validées l'année dernière et sont sur le site de l'ANAEC. Leur évolution, pour une plus grande autonomie que nous souhaitons donner aux coordinateurs régionaux, est un objectif de l'année 2025.

Nous gardons le contact avec l'Outre-mer également pour lequel un nouveau coordinateur a accepté de prendre cet engagement. Cependant, même si nos contacts sont espacés, nous restons en lien avec lui et à son écoute.

1.4 - L'AG 2024

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 6 avril 2024, pour la deuxième fois en région, à Lyon. Les procurations pouvaient être données par mails ou par voie postale.

À l'issue de cette dernière, un conseil d'administration s'est tenu pour élire la nouvelle équipe du bureau et nommer les coordinatrices et coordinateurs régionaux. Nous avons également pu dégager les axes prioritaires de l'association.

2. Les principales actions nationales engagées par le CA

Nous avons toujours pour ambition d'être reconnus et de pouvoir être force de proposition par nos contributions, auprès du ministère de la Justice, de l'administration pénitentiaire, de nos partenaires.

Le conseil d'administration s'est mobilisé sur les thématiques suivantes :

- **L'animation du réseau des coordinateurs régionaux :**

Ils sont actuellement présents dans 8 régions et l'outre-mer et nos contacts avec la DISP de Lille devraient permettre de trouver un ou plusieurs coordinateurs sur cette région en 2025. Nous nous heurtons régulièrement aux distances géographiques entre les centres pénitentiaires des grandes régions empêchant les contacts directs avec les assesseurs. Cela est moins flagrant pour la région parisienne ou lyonnaise, mais nous y sommes plus représentés au niveau des adhésions.

Nous avons organisé plusieurs réunions en visioconférence pour essayer de créer du lien et provoquer des échanges entre les assesseurs de plusieurs CP où nous ne comptons pas de représentants.

- **Les formations et leurs évolutions :**

L'ANAEC, organisme de formation, a réalisé 3 formations durant l'année, le 5 avril, le 11 octobre et le 30 novembre dans 2 régions, AURA et PARIS.

Elles sont menées dans l'esprit de l'article 2 de nos statuts : « *rassembler les assesseurs extérieurs dûment habilités ou des personnes envisageant de le devenir, favoriser l'échange entre assesseurs, faire progresser et former les assesseurs pour améliorer la fonction exercée en commission de discipline et plus globalement défendre les intérêts des assesseurs extérieurs en France et à l'étranger* ».

Les actions de formation sont développées au point 4 page 9.

- La rénovation de notre site internet

Après plus de 7 ans d'existence, celui-ci demandait à être repensé. Nous nous sommes lancés dans une longue opération de mise à jour après enquête auprès de nos adhérents. Suite à cette dernière, nous avons lancé un appel d'offres auprès de plusieurs prestataires et mené une réflexion approfondie sur les contenus et les fonctionnalités proposées, dans le but d'inaugurer le site rénové courant avril 2025.

- La poursuite des travaux du pôle de réflexion

Celui-ci a initié une réflexion sur l'élaboration d'un livret d'accueil spécifique ANAEC dédié aux assesseurs en commission de discipline adhérents.

3. Les actions en régions

Voici les comptes-rendus d'activité fournis par les différents correspondants.

3.1 - Région de Paris – IDF (Laurence HERLEM, Marie-Christine HORTE, Guy Bernard BUISSON)

Nous avons continué un travail sur notre réseau d'assesseurs à travers les correspondants d'établissements ou assesseurs adhérents pour échanger et partager nos pratiques en visio ou en présentiel avec la difficulté de pouvoir toucher un plus grand nombre d'assesseurs à chaque fois.

Nous avons également :

- Participé à des rencontres de tous les intervenants à la MA de Nanterre à l'initiative des aumôneries, cela a permis à tous de mieux connaître l'action ou la mission de chacun,
- Proposé un déjeuner entre assesseurs aux CP de Réau et de Fleury.
- Organisé une rencontre en visioconférence pour les assesseurs de la MA de Fresnes.
- Participé à la formation de la DISP Paris mi-juin 2024, sur la procédure disciplinaire, avec une information sur les élections européennes en détention, les actualités sur les nouvelles constructions de prison en IDF enfin avec une intervention de l'ANAEC, présentant la circulaire du 11 janvier 2022 et les bonnes pratiques.
- Organisé une formation-échanges le 11 octobre en présence de Mme Lena PETIT, cheffe de service du droit pénitentiaire et dans les locaux de la DISP, avec l'intervention de l'EPNSF (établissement pénitentiaire national de santé de Fresnes), et celle d'un médecin psychiatre exerçant à la MA de Villepinte et au CD de Châteauroux.
- Été conviés, en avril, à une visite de l'établissement de Bois d'Arcy qui nous a permis de découvrir les différentes parties de l'établissement, les ateliers, la bibliothèque... et, en octobre, à la cérémonie de mise en place du nouveau chef d'établissement.
- Participé en novembre à une réunion organisée par l'établissement de Poissy, avec les assesseurs et le personnel du BGD, pour un échange qui a été fructueux.

3.2 - Région de Strasbourg – Grand-Est *(Nathanaël ROULIN)*

Le Conseil d'administration de l'ANAEC ayant trouvé un nouveau candidat au poste de coordinateur régional pour cette DISP, l'intérim assuré par Jean-Louis CLEME prend donc fin. Le nouveau représentant est désormais M. ROULIN Nathanaël.

Des efforts ont été faits afin d'entreprendre un certain nombre d'activités.

Tout d'abord la volonté de nouer des liens avec les assesseurs de cette grande région, dans le but de former les prémices d'un binôme, plus propice à l'administration du Grand-Est. Dans cet esprit le CR peut compter sur de bonnes relations avec un correspondant de la Maison d'arrêt de Strasbourg, qui peut-être deviendra coordinateur adjoint. Ainsi, la présence de deux assesseurs, respectivement de Champagne et d'Alsace, assure un maillage territorial harmonieux.

Ensuite, la mise à jour et l'organisation d'une liste locale d'assesseurs va permettre l'organisation d'une première réunion en visioconférence. De quoi établir un premier lien entre l'ANAEC et de nombreux confrères, dans le but d'effectuer quelques échanges et permettre, il faut l'espérer, la tenue prochaine d'événements non virtuels.

3.3 - Région de Lille – Hauts de France *(équipe de CR DISP de Paris, par intérim)*

Si de nombreux assesseurs exercent leur mission sur cette région, la difficulté de les informer sur la démarche de notre association est bien réelle : Trop grand périmètre géographique ? Manque de visibilité de l'ANAEC ? Est-ce une absence d'animation du réseau par manque de coordinateur régional ?

Si ces questions restent entières à ce jour, les contacts établis en cette fin d'année 2024 avec Mme DECROIX, cheffe de la mission du droit pénitentiaire de la DISP de Lille, laissent apparaître une réelle volonté de partenariat pour présenter et faire connaître l'ANAEC sur tout le territoire de la région NORD.

3.4 - Région de Lyon – Auvergne-Rhône-Alpes *(Patrice LEJEUNE et Jean-Louis FASOLA)*

Cette année 2024 a vu la continuité de nos actions envers nos adhérents ainsi que le maintien de nos liens étroits avec la DISP de Lyon.

Voici une présentation synthétique des moments forts de l'ANAEC AURA de cette année 2024 :

- Réunion annuelle avec la DISP de Lyon ;
- Continuité du lien entre nos adhérents par l'organisation de cinq visioconférences (Zoom) ouvertes à tous les adhérents de la région AURA dont le compte rendu leur est systématiquement adressé ;
- Organisation de deux journées formation / échanges pour les assesseurs de notre région :
 - Le 5 avril 2024 dans les locaux de la DISP de Lyon : Présentation de la circulaire de 2022 / Partage et échange sur nos pratiques.
 - Le 29 novembre au CP de Bourg en Bresse (01) : Présentation du CP par M. Olivier GUIDI directeur de l'établissement, suivi d'échanges sur notre mission d'assesseur avec différents intervenants / Visite de l'établissement. Cette journée de formation très appréciée par les participants n'a pu s'organiser qu'avec l'accord de la DISP et son implication personnelle. Il est à noter la qualité d'accueil que nous ont réservé les différentes personnes rencontrées sur l'établissement.

Il est important d'évoquer ici toute l'importance et les liens forts que nous avons avec la DISP de Lyon et combien tout ceci est précieux pour notre association.

Tant par leur disponibilité et les soutiens apportés au fil de l'année nous tenons à remercier M. Paul LOUCHOUARN, directeur interrégional et Mme Clémence PERRET, cheffe de la mission du droit et de l'expertise juridique.

- Organisation de l'AG de notre association le 6 avril à Lyon.
- Participations aux Conseils d'Évaluation des établissements suivants : Aiton, Chambéry, St Etienne/La Talaudière.
- Continuité des rencontres annuelles entre les directions d'établissements et les correspondants d'établissements de l'ANAEC.

Projet pour 2025 :

- Ayant constaté une certaine routine dans nos échanges en visioconférence, nous souhaiterions proposer une formule plus enrichissante et plus attrayante.

3.5 - Région de Marseille – PACA-Corse *(Chrystelle PAVIOT)*

A l'image de Lille, si de nombreux assesseurs exercent leur mission sur cette région, la difficulté de les informer sur la démarche de notre association est bien réelle : Trop grand périmètre géographique ? Manque de visibilité de l'ANAEC ? Est-ce un démarrage d'animation trop récent ?

Si ces questions restent entières à ce jour, les contacts établis en cette année 2024 avec Mme DUMUR cheffe de la mission du droit pénitentiaire de la DISP de PACA laissent apparaître une réelle volonté de partenariat pour présenter et faire connaître l'ANAEC sur tout le territoire de PACA.

3.6 - Région de Dijon – Grand-Centre *(Jean-Louis CLEME)*

Après notre formation-échanges organisée en 2023 à la DISP de DIJON, il est resté difficile de mobiliser les assesseurs extérieurs. Le contact a été cependant maintenu avec les adhérents pour diffuser l'information de l'association.

3.7 - Région de Rennes – Grand-Ouest *(Hervé de CORSON et Lucien LAPLANCHE)*

Changement des coordinateurs : Lucien Laplanche coordonne les assesseurs de Bretagne et Hervé de Corson coordonne les assesseurs de Normandie.

Au terme de la période de changements également à la DISP (nomination d'un nouveau Directeur) les contacts avec la DISP ont pu s'amorcer en fin d'année. Ces liens vont être maintenus en 2025, notamment dans le cadre de la formation prévue à Rennes début avril.

Suite à l'attaque meurtrière du convoi transportant Mohamed AMRA le 14 mai 2024 au péage d'Incarville (Eure) qui a provoqué la mort de deux surveillants pénitentiaires et blessé grièvement trois autres agents, un hommage national au centre pénitentiaire de CAEN, a été rendu le 22 mai 2024. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier Ministre et du Ministre de la Justice et diffusée en Visio-transmission au centre de détention de Val de Reuil. Les trois assesseurs officiant sur cet établissement ont été conviés à l'initiative de la direction, avec l'ensemble du personnel, à assister à ce moment de recueillement.

3.8 - Région de Toulouse *(Brigitte KEIDEL)*

- Janvier : En 2024 nous n'avons pas pu rencontrer le DI Occitanie. Une 1/2 journée de formation a été programmée au printemps puis annulée.
- Mars : A la demande de la Coordinatrice Régionale, rencontre avec le directeur de l'EP de Seysses et quelques assesseurs. Cette rencontre a permis de se connaître entre les assesseurs et la Direction et d'être informés des problématiques de l'établissement ainsi que d'exposer nos constats lors des CDD.
- Mars : Participation au Conseil d'évaluation du CP de Seysses.
- Avril : Participation à l'AG à Lyon.
- Mai : Demande de rencontre avec la CE de VLM (Montpellier). Sa réponse a été tardive et prudente quant à contacter les assesseurs. A ce jour, après relance, aucune réponse n'a été donnée.
- Septembre : Grâce au correspondant de la MA de Montauban, une rencontre avec le Chef d'établissement a pu être initiée en septembre. Cette rencontre se poursuivra deux fois/an avec l'ensemble des intervenants extérieurs associatifs. Prochaine rencontre le 20 décembre.
- Septembre : Invitation par la DI afin d'assister à la mise en place du nouveau directeur de l'EPM de Lavar (81).
- Novembre : La rencontre avec le Président du TJ de Toulouse, comme chaque début d'année, a permis de renforcer et développer la collaboration initiée. J'ai été contactée par le greffier pour lancer un appel à assesseurs en CDD. A la suite de ma proposition formulée auprès du Président du TJ, j'ai été invitée (novembre 2024), à participer aux entretiens d'habilitation de candidats postulants, avec deux chefs d'établissements pénitentiaires Toulousains.

Objectifs pour 2025 :

- Pérenniser la collaboration initiée avec le nouveau Président du TJ et maintenir la présence d'un assesseur aguerri, aux entretiens d'habilitation avec chefs d'établissements,
- Avec l'appui du DI, initier un travail de collaboration avec la Cheffe du droit pénitentiaire afin de développer et cultiver le réseau Occitanie,
- Travailler sur le livret d'accueil "nouvel assesseur en CDD",
- Poursuivre une connexion avec les CE.

3.9 - Région Nouvelle Aquitaine *(Leila PANELLE)*

Des contacts qui redémarrent depuis 2023 et se sont confirmés cette année par les actions suivantes : Présentation des vœux 2024 de l'ANAEC au DISP de Bordeaux en janvier.

Plusieurs contacts avec la DISP ont été réalisés pour une demande de subvention pour les activités de l'année 2024

Participation à la formation de la DISP de Bordeaux à la journée de sensibilisation à l'éco système pénitentiaire du 15 mai 2024, démarches auprès des adhérents et des directeurs de CP avec qui nous sommes plus en contact pour motiver la participation des assesseurs.

Prise de contact par mail avec les assesseurs extérieurs pour participer à une première réunion en visio, organisée par l'ANAEC le 25 novembre 2024. Une douzaine de participants ont répondu présents à cette visioconférence, informant de leurs missions sur leurs sites d'habilitation, une deuxième réunion a été programmée en janvier 2025 et le compte rendu a été envoyé à tous les assesseurs ayant été informés de cette démarche.

3.10 - Outre-mer (José HOUYOUX)

Un nouvel coordinateur régional a été nommé en aout 2024 et a pris contact avec la DISP de Tahiti. Il est en contact avec ses autres collègues "assesseurs" qui interviennent au CP de FAA-NUUTANIA. Il se tient au courant à travers le site et nos comptes-rendus de réunion du fait de l'éloignement et du décalage horaire existant.

4. La formation

4.1- Au service des adhérents

L'ANAEC est depuis février 2015 enregistré comme organisme de formation sous le n° 11 92 20507 92, ceci vient en complément de notre numéro de SIRET 80810085 code NAF 9499Z, et nous permet d'exercer des actions de formation au nom de l'ANAEC.

Les 14e, 15e et 16e journées de formation-échanges spécifiques ANAEC pour les assesseurs extérieurs adhérents et non adhérents se sont tenues le vendredi 5 avril à Lyon avec 18 participants, le vendredi 11 octobre à Fresnes (94) avec 14 participants, et le vendredi 29 Novembre à Bourg en Bresse (01) avec 15 participants en présence de la direction et des personnels du CP de Bourg en Bresse.

Nous constatons une progression de 14% par rapport à 2023 avec 47 participants ; l'ouverture de nos formations à des intervenants extérieurs sur une demi-journée et aux non-adhérents ont permis un enrichissement du contenu. Elles ont permis une complémentarité avec la formation que nous dispensons traditionnellement.

Les formations-échanges sont très appréciées et rencontrent une grande adhésion des participants. Elles s'effectuent sur 3 temps (*avant de siéger, la commission de discipline, les échanges et réflexions entre assesseurs*) complétées par une évaluation de notre mission.

De son côté, la FARAPEJ, dont l'ANAEC est adhérente, propose un programme très complet de formation pour ses adhérents. Ces formations peuvent intéresser nos adhérents sur l'ensemble du territoire. Nous continuerons de renforcer notre partenariat et de les proposer à nos adhérents. Elles se tiennent à Lyon et à Paris, le calendrier semestriel est consultable sur notre site. La participation de nos adhérents aux formations de la FARAPEJ sont prises en charge par l'association. Nos adhérents doivent simplement nous en faire la demande par mail.

4.2- Les actions de formation avec l'Administration Pénitentiaire (AP)

En 2024, nos propositions faites à différentes directions interrégionales (DISP) de participer aux journées de formation obligatoires des assesseurs extérieurs selon la circulaire sur l'habilitation, nous ont permis, comme l'année précédente, d'y présenter la nouvelle circulaire à l'aide d'un PowerPoint mais aussi de présenter l'ANAEC.

Les rencontres avec les directeurs interrégionaux préconisés dans les « bonnes pratiques ANAEC » permettent un temps d'échanges constructif, de faire le bilan annuel en région et de continuer d'engager ces actions pour l'année en cours, notamment Lyon et Paris. Cette démarche est en cours d'élaboration sur les autres régions.

5. La communication de l'ANAEC

5.1 - ANAEC INFO

Notre revue associative, anciennement « l'info lettre », est envoyée par voie postale aux adhérents, et elle leur est désormais transmise en version numérique.

Deux numéros d'ANAEC INFO ont été diffusés, les n°30 début juin, et n°31 en Novembre 2024.

Ils permettent d'informer nos adhérents sur les activités de notre association et de partager nos informations, notamment celles concernant nos actions régionales.

La qualité de cette publication nous demande un travail important de collecte d'articles, de rédaction et de mise en page ; nous saluons le travail de toute l'équipe de rédaction. Nous avons toutefois la volonté de réduire le nombre de publications au profit d'éditions plus complètes.

5.2 - Le site Internet et les réseaux sociaux (<http://www.anaec.fr>)

Un travail très important a été réalisé par Nathanaël ROULIN coordinateur Grand Est et Laurence HERLEM vice-présidente, avec un long temps de réflexion préalable, une enquête auprès des adhérents et le choix du constructeur du site. Nous avons retenu une entreprise ayant déjà élaboré un certain nombre de sites pour le service public. Nous sommes depuis le mois de novembre en train de transférer et de mettre à jour un certain nombre d'articles et de documents pour ce nouveau site qui devrait pouvoir être accessible à partir du jour de l'AG 2025.

5.3 - La plaquette sur l'assesseur extérieur

Nous continuons de renforcer largement sa diffusion, principalement auprès des DISP lors de nos rencontres annuelles ainsi qu'auprès des présidents de TJ sur l'ensemble des juridictions, de la France métropolitaine et d'outre-mer.

Certains TJ, suite à notre demande, la transmettent aux assesseurs extérieurs de leur ressort qui peuvent ainsi nous connaître. Nous avons renouvelé notre stock.

Nous souhaitons en 2025 revoir la maquette du document.

6. Liens et partenariats de l'ANAEC

Nous gardons cette volonté de conforter nos liens avec les partenaires historiques de l'ANAEC, même si cette année nous avons privilégié de redynamiser les régions.

6.1 - Le Ministère de la Justice

Même si notre association conserve sa liberté et son indépendance dans ses choix et sa communication, il demeure essentiel que nos liens avec l'AP restent solides pour assurer le bon fonctionnement de notre structure, comme le souligne notre guide des bonnes pratiques.

Le 8 juin 2024, nous avons rencontré Mme CECCHIN, cheffe du pôle activités et partenariats à la DAP, pour présenter le bilan de la première année de mise en œuvre de notre convention pluriannuelle d'objectifs 2023/2025.

6.2 - L'Ecole Nationale de la Magistrature

Sans contacts cette année, il faut envisager de les renouer.

6.3 - Les conseils d'établissements (ou conseils d'évaluation)

Notre participation en tant qu'association intervenante, aux conseils d'évaluation des établissements, présidés par le Préfet, nous permet d'avoir une vision globale de la vie des établissements où nous intervenons. Nous avons constaté une augmentation significative des correspondants d'établissements ANAEC qui ont fait cette demande en 2024 et nous continuons de les engager à y participer ; un courrier type est disponible à leur intention.

6.4 - La Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL)

Nous avons participé à la journée de réflexion qu'elle organisait sur la surpopulation carcérale le 20 mars 2024.

6.5 - La FARAPEJ

Adhérente à la FARAPEJ, notre association demeure attentive à ses activités (voir point 4 page 9).

Jean Louis FASOLA
Président ANAEC
president@anaec.fr

